



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET LA MAITRISE DE L'URBANISATION A BRETIGNY-SUR-ORGE

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992. **Fondateur : Paul SIMON**

Agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et  
de l'article L.141-1 du Code de l'environnement

(arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19 novembre 2002)

51, rue des Erables 91220 Brétigny / Tél. : 01 60 84 19 10 / mèl : romegeorges@neuf.fr

## **Vous pensiez vivre dans une maison propre et saine ? Illusion !**

**Microparticules, nanoparticules\*** et produits chimiques habitent notre vie de tous les jours sans que nous en ayons conscience. Les produits ménagers et les matériaux de nos intérieurs dégagent des substances qui ne sont pas sans risques. Les produits d'hygiène contiennent des matériaux « High Tech » microscopiques qui se diffusent dans tout notre corps.

### **Ces pollutions domestiques invisibles sont-elles dangereuses ?**

Si oui, comment et pourquoi ? Que faire alors pour s'en protéger ?

Qu'appelle-t-on nanoparticule ? A quoi servent-elles ?

Y a-t-il un risque de dissémination ?

**Avec l'ADEMUB, vous aurez des réponses à ces questions...**

### **Conférence - débat**

**Samedi 13 Février 2010 à 16h**

**DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE,  
LA POLLUTION QU'ON NE VOIT PAS**

*Salle Baran, rue du bois de Châtres à Brétigny  
(près de l'école Langevin-Wallon)*

**Roselyne Ferrari, maître de conférences à  
l'Institut de géophysique du globe de Paris,  
nous aidera à y voir plus clair sur ce sujet méconnu.**

\* On classe selon leur taille les particules ou poussières de substances généralement complexes. Les « microparticules » se mesurent en micromètres (millièmes de millimètre) et les « nanoparticules » sont encore plus petites (millionnièmes de millimètre). Les nouvelles techniques permettent aujourd'hui de fabriquer de tels matériaux et de les assembler pour des usages industriels, domestiques ou médicaux.